

# L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Tous nos professeurs sont des  
professionnels diplômés.

**Sophie BEAUDE**

Technique vocale et chorale

**Pierrick CHEVALIER**

Trompette

**Dominique MAZUÉ**

Clarinette & Saxophone

**Véronique COTTET**

Percussions

**Mariola QUETEL**

Formation Musicale & Flûte

**Aroussiak MINASSIAN**

Piano

**Guillaume YVRAY**

Guitare

## RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignements, **M. Guillaume YVRAY**,  
coordinateur pédagogique, se tient à votre  
disposition aux heures de permanence ou sur RDV.

### PERMANENCE

À Vimoutiers  
Mercredi 9h-11h

## INFORMATIONS PRATIQUES



### NOUS TROUVER

**Vimoutiers**

École de musique, Rue Roger de Montgomery

**Gacé**

Centre socio-culturel, Rue d'Orléans

## NOUS CONTACTER



[ecole.musique@cdcvam.fr](mailto:ecole.musique@cdcvam.fr)



02 33 39 37 80



<https://www.cdcvam.fr>  
Onglet CULTURE > école de musique



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Ne pas jeter sur la voie publique

# École de Musique

INTERCOMMUNALE



Rue Roger de Montgomery, VIMOUTIERS

02 33 39 37 80  
[ecole.musique@cdcvam.fr](mailto:ecole.musique@cdcvam.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT



# L'ÉCOLE DE MUSIQUE



L'école de musique intercommunale est un **service public** de la Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

**Pour assurer un service de proximité, elle est implantée sur 2 sites : Vimoutiers et Gacé.**

Elle propose l'enseignement de nombreuses disciplines où chacun pourra **découvrir, s'épanouir et évoluer à son rythme** grâce au professionnalisme et à la passion de ses professeurs.

L'école de musique participe également pleinement à **l'animation de la vie locale** en proposant des représentations publiques, en travaillant en **partenariat** avec les écoles, les centres de loisirs, etc...

Au plaisir de vous compter parmi nous !



## LES DISCIPLINES

### JARDIN MUSICAL - DÈS 3 ANS

Le jardin musical est un temps dédié à l'éveil musical des plus petits par le biais d'activités variées.

### FORMATION MUSICALE - DÈS 6 ANS

Anciennement appelée solfège, la formation musicale est l'enseignement incontournable pour pouvoir pratiquer un instrument.

### PRATIQUE INSTRUMENTALE - DÈS 7 ANS

Cours individuels adaptés au niveau de l'élève dispensés pour maîtriser progressivement l'instrument choisi et découvrir des univers musicaux contrastés.

Flûte, clarinette, saxophone, trompette, guitare, piano et percussions sont possibles ! Constitution d'ateliers de musique d'ensemble au sein des différentes classes instrumentales.

### TECHNIQUE VOCALE ET CHORALE - TOUT PUBLIC

La voix aussi est un instrument de musique dont la maîtrise est possible sans savoir lire la musique ! Cette chorale est ouverte à tous.

### ORCHESTRE D'HARMONIE - ADULTE

L'orchestre d'harmonie est ouvert aux élèves et anciens élèves de l'école de musique, ainsi qu'à tous ceux qui ont envie de pratiquer un instrument en groupe.

L'orchestre accueille tous les instruments à vent et à percussion.



## LES TARIFS

L'inscription est validée une fois que les droits d'inscription ont été réglés.

L'inscription à la **formation musicale** est **obligatoire** afin de pouvoir s'inscrire à la pratique instrumentale.

Les frais d'inscription (formation musicale, pratique instrumentale) sont **réduits de 50%** pour les élèves qui participent à l'**orchestre d'Harmonie**.

## LOCATION D'INSTRUMENTS

Parce que faire l'acquisition d'un instrument est parfois un investissement, l'école de musique propose les instruments à la location pour permettre la pratique à la maison.

**Location possible dans la limite des stocks disponibles et en priorité pour les primo-inscrits. Il sera demandé de fournir une attestation d'assurance.**